



Belgische Staat

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



25104700

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

04 AOUT 2025

DU BRABANT WALLON
Greffe

N° d'entreprise : **0468 651 045**

Nom

(en entier) : **MIDAM PRODUCTIONS**

(en abrégé)

Forme légale : **société à responsabilité limitée**

Adresse complète du siège : **1470 Genappe, rue Chênemont, 4A**

Objet de l'acte : **MODIFICATION DES STATUTS : Siège**

Il résulte d'un acte reçu par Nous, Maître Laurent VIGNERON, notaire associé à Wavre, le 25 juillet 2025, en cours d'enregistrement au bureau Sécurité juridique à Ottignies-Louvain-la-Neuve, que l'assemblée générale extraordinaire de la société à responsabilité limitée « MIDAM PRODUCTIONS » a pris les résolutions suivantes:

Première résolution : transfert du siège en Région flamande

L'assemblée générale décide de transférer le siège de la Région wallonne (1470 Genappe, rue Chênemont, 4A), vers la Région flamande (à 1950 Kraainem, Boomgaardstraat, 18.

VOTE : Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix.

[on omet]

Pour extrait analytique conforme

Pour le notaire Laurent Vigneron,
Jean-Frédéric VIGNERON, notaire associé

Déposé en même temps:

- une expédition conforme du PV du 25/07/2025

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 18/08/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B

Au recto Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »)